
Adresse de la société populaire de Caussade (Lot) qui exprime à la Convention ses sentiments d'admiration et reconnaissance pour ses travaux, lors de la séance du 7 messidor an II (25 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Caussade (Lot) qui exprime à la Convention ses sentiments d'admiration et reconnaissance pour ses travaux, lors de la séance du 7 messidor an II (25 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 171;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25251_t1_0171_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

42

La société populaire d'Hilaire-la-Montagne, département de l'Isère, annonce à la Convention nationale qu'elle vient de se former malgré les intrigans qui cherchoient à l'en détourner; qu'elle n'est composée que d'hommes adonnés au travail et ardemment épris de l'amour sacré de la patrie. Elle félicite la Montagne sur ses travaux et sur sa surveillance qui anéantit toutes les factions: elle l'assure de son dévouement à la République. « Si nos bras, dit-elle, sont utiles à la liberté, parle, et tu ne nous verras rentrer dans nos foyers qu'après la défaite des tyrans et de leurs esclaves ». Elle ajoute: « Le fanatisme est anéanti dans nos contrées... nous avons su distinguer le prêtre vertueux d'avec le scélérat; les amis de la patrie siègent parmi nous, et les fanatiques en sont bannis ». Elle termine par conjurer la Convention nationale de rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Hilaire-la-Montagne, 20 flor. II] (2).

« Représentants d'un peuple libre.

Au moment d'une conspiration hideuse, une petite commune St Hilaire, vient de se former en société populaire; des intrigans, ou plutôt des amis de Danton, d'Hebert et Ronsin ont cherché à nous en détourner, mais l'amour de la patrie a prevalu à leurs conseils perfides. Là on y trouvera pas de ces orateurs brillants, mais trop souvent mensongers, ni de ces êtres trompeurs, ni de ces muscadins fatigués des plaisirs, qui ne se réunissent que pour briguer des applaudissemens et parvenir à leurs vûes embitieuses. On y verra que de vrais sans culottes, de vrais montagnards, des hommes courbés sous le travail, mais enivrés de l'amour sacré de la patrie.

Montagne sacrée, fléau des despotes, jusqu'à présent tu as mérité notre confiance, tu as su déjouer les projets des conspirateurs: mais garde toi bien de rétrograder renverse tous les trônes, tous les tyrans qui tremblent aux doux accents de la liberté. Parle, et tout le peuple t'obéira, dispose de nos bras, de nos vies, et de nos fortunes, nous sommes sincères et sois sûre que nous ne tabandonnerons jamais, nos cœurs sont à toi, si nos bras sont utiles à la liberté, parle encore une fois, et tu ne nous verras rentrer dans nos foyers qu'après la défaite des tyrans et de leurs esclaves. Le fanatisme est anéanti dans nos contrées, il faut que nous en fassions de même de tous les potentats de l'Europe. Nous avons su distinguer le prêtre vertueux d'avec le scélérat. Les amis de la Patrie siègent parmi nous, et les fanatiques en sont bannis. Reste à ton poste, nous t'en conjurons, le besoin de ta patrie t'y engage, ta tâche n'est pas encore achevée, encore un pas, et alors en chantant

tes louanges nous crierons tous, vive la République, vive la montagne.

Tels sont les sentimens de la société camagnarde d'hilaire la montagne qui ne changeront qu'avec la vie ».

MURY (presid.).

43

Les citoyens composant la société populaire de Caussade, district de Montauban, département du Lot, expriment à la Convention nationale leurs sentimens d'admiration et de reconnaissance sur ces glorieux travaux, et particulièrement sur son décret qui détruit la mendicité dans toute la République, et sur celui qui proclame l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, et établit des fêtes décadaires ». C'est dans ces fêtes décadaires, disent-ils qu'en rendant à l'Être suprême le culte pur et raisonnable qui lui est dû, nous bénirons nos législateurs de nous avoir rendus à la raison, au bonheur, à la liberté et à l'égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Caussade, s.d.] (2).

« Représentans

Au milieu des orages d'une révolution, au fort d'une guerre qui réduit à l'aumône les tyrans coalisés et leurs imbéciles sujets, vous détruisez la mendicité par des moyens prompts et salutaires; vous encouragez les arts, enfans de la liberté, par des monumens dignes d'elle et de vous; vous créez une marine redoutable, et répandez des encouragemens sur l'agriculture le plus utile des arts.

Les impositions reçoivent une base solide, et la justice avec toutes les vertus se trouvent à l'ordre du jour dans toute la république, contre les traitres les hypocrites et les fripons.

En abbatant l'orgueil des hommes impies, vous avez reconnu l'existence de l'être suprême et l'immortalité de l'âme; vous avez par ce seul coup de foudre, terrassé le fanatisme, vengé votre gloire des calomnies de l'Europe et justifié les assurances des patriotes sur vos grands principes de morale et de vertu, seules bases d'une république.

Recevez, pour tant de bienfaits, un nouveau tribut de reconnaissance de la part d'une société qui n'attendoit jamais de vous moins de grandeur et d'énergie, et qui abhorra toujours les tyrans, les vapeurs infectes du fédéralisme et la désespérante idée du néant.

Nous fixerons sur toi nos regards, montagne auguste! lorsque dans nos fêtes decadaires rappelez à un moyen de bonheur, nous rendrons à l'être suprême le culte pur et raisonnable qui lui est dû; nous te bénirons en le louant, et nous accordant des précoces et abondantes récoltes, il sourira aux nouvelles vertus que tes décrets immortels auront fait éclore dans la France républicaine.

Vive la république! Vive la montagne! S. et F. ».

[5 signatures illisibles].

(1) P.V., XL, 149. Mon., XXI, 66; J. Sablier, n° 1399. Mentionné par J. Fr., n° 639.

(2) C 309, pl. 1204, p. 13.

(1) P.V., XL, 149.

(2) C 309, pl. 1204, 12.